



## CONDITIONS GENERALES

### POUR LE PSYCHOLOGUE MEMBRE (OU PSY)

GOODPSY (Ci-après le SITE ou le SERVICE) est un portail Internet qui permet à des psychologues et psychothérapeutes membres de GOODPSY (Ci-après les PSYs) de former une communauté de praticiens intervenant en ligne par vidéoconférence auprès

- de PATIENTS à distance (vidéoconsultations),
- superviser leurs consœurs ou confrères (Ci-après les PSYCHOLOGUES SUPERVISÉS).

Le CLIENT (PATIENT ou PSYCHOLOGUE SUPERVISÉ) choisit un PSY parmi ceux référencés sur le SITE, réserve une séance (consultation ou supervision) depuis l'agenda du PSY, paye en ligne. A l'heure convenue, il participe à la séance vidéo avec le PSY.

GOODPSY est un service fourni par la société GLOWING WAYS, titulaire d'une licence d'exploitation de la marque GOODPSY, ayant son siège social au 41, rue Mazarine, 75006 Paris.

Site internet: [www.goodpsy.fr](http://www.goodpsy.fr) (Ci-après le SITE).

Contact e-mail: [hugues.menuet@goodpsy.fr](mailto:hugues.menuet@goodpsy.fr)

Après avoir pris connaissance des modalités de fonctionnement du SITE, le PSY accepte de rejoindre GOODPSY pour former et agrandir la communauté de PSYs.

En rejoignant GOODPSY, le PSY accepte sans réserve les présentes conditions générales, les conditions particulières pour le psychologue et les conditions générales d'utilisation du SITE. Il s'engage, de plus, à respecter le Code de Déontologie des psychologues.

#### 1. DEFINITIONS

- **CLIENT** : Désigne soit le PATIENT soit le PSYCHOLOGUE SUPERVISÉ.
- **CONSULTATION (ou VIDEOCONSULTATION)**: désigne la réalisation de la prestation de consultation psychologique par vidéoconférence par le PSYCHOLOGUE auprès de son PATIENT. Il est précisé que la CONSULTATION est réservée lors du paiement effectué par le PATIENT sur le SITE.



- **CONTRIBUTION** : désigne l'ensemble des contenus publiés par des PSYCHOLOGUES MEMBRES ou PSY sur GOODPSY, sans contrôle a priori de GLOWING WAYS, pour lesquels GLOWING WAYS n'est qu'hébergeur, et non éditeur. Ces CONTRIBUTIONS sont différentes des INFORMATIONS, dont GLOWING WAYS est auteur.
  
- **IDENTIFIANT** : désigne l'adresse de messagerie électronique et le mot de passe choisis par l'UTILISATEUR lors de son inscription et dont la saisie permet la connexion au COMPTE.
  
- **INFORMATIONS** : désigne l'ensemble des informations rendues accessibles aux VISITEURS sur le SITE comprenant les données, conseils, articles et autres informations dont GLOWING WAYS est propriétaire ou est autorisée à utiliser et à divulguer.
  
- **PATIENT** : désigne l'UTILISATEUR qui a réservé une CONSULTATION avec un PSY sur le SITE, et qui devient de fait le PATIENT de ce PSY. Il est précisé que le PATIENT donne mandat à GOODPSY pour régler le PSY du montant de la CONSULTATION, GOODPSY n'intervenant en aucun cas dans la relation entre le PSY et le PATIENT et se contentant de fournir le service technique de mise en relation.
  
- **PSYCHOLOGUE MEMBRE ou PSY**: désigne le psychologue ou le psychothérapeute professionnel, inscrit sur le SITE afin de proposer et de réaliser des CONSULTATIONS ou des SUPERVISIONS sur le SITE. Il est précisé que les PSYCHOLOGUES MEMBRES de la communauté GOODPSY auront nécessairement justifié des diplômes et des compétences requis pour exercer leur profession avant de pouvoir jouir pleinement d'un COMPTE PSY.
  
- **PSYCHOLOGUE SUPERVISÉ** : désigne le psychologue ou psychothérapeute ou psychopraticien ou étudiant en psychologie, inscrit sur GOODPSY en vue de bénéficier d'une SUPERVISION par un PSYCHOLOGUE MEMBRE. Il est précisé que le PSYCHOLOGUE SUPERVISÉ donne mandat à GOODPSY pour régler le PSY du montant de la SUPERVISION, GOODPSY n'intervenant en aucun cas dans la relation entre le PSY et le PSYCHOLOGUE SUPERVISÉ et se contentant de fournir le service technique de mise en relation.
  
- **SÉANCE** : désigne ensemble les CONSULTATIONS et les SUPERVISIONS.



- **SITE ou GOODPSY** : désigne la plateforme accessible à l'adresse URL [www.goodpsy.fr](http://www.goodpsy.fr) éditée par GLOWING WAYS.
  
- **SERVICE(S)** : désigne ensemble les services techniques de mise en relation entre le PSY et le PATIENT ou le PSYCHOLOGUE SUPERVISÉ, proposés sur le SITE par GLOWING WAYS et les INFORMATIONS publiées par GLOWING WAYS sur le SITE et accessibles à l'ensemble des VISITEURS.
  
- **SUPERVISION (ou VIDEOSUPERVISION)** : désigne la réalisation de la prestation de SUPERVISION par vidéoconférence par le PSYCHOLOGUE MEMBRE auprès du PSYCHOLOGUE SUPERVISÉ. Il est précisé que la SUPERVISION est réservée lors du paiement effectué par le PSYCHOLOGUE SUPERVISÉ sur le SITE.
  
- **UTILISATEUR** : désigne tout VISITEUR majeur qui s'inscrit sur le SITE afin d'accéder à l'ensemble des fonctionnalités proposées par le SITE. Il est précisé qu'il existe notamment trois (3) types d'UTILISATEURS:
  - le PATIENT
  - le PSYCHOLOGUE SUPERVISÉ
  - le PSYCHOLOGUE MEMBRE
  
- **VISITEUR** : désigne toute personne qui accède et navigue sur le SITE étant précisé que cette définition englobe ensemble les internautes, et les UTILISATEURS.

## 2. OBJET DU CONTRAT

Les présentes conditions générales pour le psychologue membre ont pour objet de définir les modalités de la collaboration entre GLOWING WAYS et le PSY concernant GOODPSY, notamment :

- la mise en relation des CLIENTS (PATIENTS ou PSYCHOLOGUES SUPERVISÉS) avec le PSY ;
- les obligations du PSY ;
- l'abonnement du PSY au SERVICE ;
- l'encaissement du règlement de la SÉANCE (CONSULTATION ou SUPERVISION) ;



- le reversement du prix de la SÉANCE (CONSULTATION ou SUPERVISION) après déduction des commissions et des taxes afférentes à la prestation GOODPSY.

Les conditions générales sont complétées par des conditions particulières fixant les conditions financières de la collaboration, les modalités d'implication du PSY dans le SERVICE, le nombre de SÉANCES (CONSULTATIONS ou SUPERVISIONS).

Les conditions particulières font partie intégrante des documents contractuels. Les conditions générales et particulières sont désignées ensemble : « le Contrat ».

### 3. RÉFÉRENCIEMENT – PROCESSUS D'ACCEPTATION DES CANDIDATURES

Pour être référencé sur le SITE en qualité de PSY, le candidat doit remplir le formulaire d'inscription (fourniture des coordonnées, n° ADELI, informations sur les modalités d'exercice professionnel, qualifications professionnelles, motivations), fournir les pièces justificatives demandées, le cas échéant, et approuver le Contrat. L'inscription ne sera définitive qu'après acceptation par GLOWING WAYS du dossier de candidature du PSY. Le PSY sera informé de l'acceptation ou du refus de sa candidature par courrier électronique. En cas d'acceptation, GLOWING WAYS donnera un accès au SERVICE au PSY qui bénéficiera dès lors d'un profil public et d'un espace personnel lui permettant de gérer son profil, ses disponibilités et de consulter par vidéoconférence sur [goodpsy.fr](http://goodpsy.fr).

### 4. OBLIGATIONS DES PARTIES

#### 3.1. Obligations de GLOWING WAYS

Dans la réalisation des opérations de mise en relation entre les PATIENTS et le PSY via GOODPSY, GLOWING WAYS s'engage aux obligations suivantes :

- Favoriser la mise en relation entre le CLIENT (PATIENT ou PSYCHOLOGUE SUPERVISÉ) et le PSY par l'intermédiaire du SITE ;
- Respecter la confidentialité des entretiens entre le CLIENT (PATIENT ou PSYCHOLOGUE SUPERVISÉ) et le PSY ; GLOWING WAYS s'engage à respecter la confidentialité des SÉANCES (CONSULTATIONS ou SUPERVISIONS) avec le CLIENT (PATIENT ou PSYCHOLOGUE SUPERVISÉ), conformément au secret professionnel auquel le PSY est tenu. GLOWING WAYS s'engage à ne stocker sur sa plateforme aucune donnée sur le contenu des SÉANCES ;



- Assurer, en déployant ses meilleurs efforts, le bon fonctionnement de la plateforme et l'accès aux fonctionnalités du SITE.
- Reverser, mensuellement et à une date fixée par GLOWING WAYS, au professionnel les règlements effectués par les CLIENTS (PATIENTS ou PSYCHOLOGUES SUPERVISÉS), déduction faite de la commission d'utilisation de la plateforme GOODPSY.

### 3.2. Obligations du PSY

En acceptant le Contrat, le PSY s'engage expressément à respecter les obligations décrites ci-après.

#### Qualifications

Avoir les qualifications requises par la loi française, pour l'exercice de la profession de psychologue et/ou de psychothérapeute, ou être titulaire d'un titre de psychologue dans son pays d'origine et avoir un diplôme reconnu équivalent aux diplômes nationaux exigés en France.

Respecter le Code de Déontologie des Psychologues du 22 mars 1996 révisé en février 2012.

Fournir à GLOWING WAYS les diplômes attestant les qualifications universitaires ou équivalentes requises pour exercer la profession de psychologue et/ou de psychothérapeute, les certificats de formations à une ou plusieurs approches psychothérapeutiques reconnues, et tout justificatif de ses expériences et de ses compétences professionnelles qui pourrait être demandé par GLOWING WAYS, le cas échéant.

Etre inscrit sur la liste ADELI de l'Agence Régionale de Santé de sa région de résidence permanente.

#### Conditions de réalisation des SÉANCES (CONSULTATIONS ou SUPERVISIONS) sur le SITE

Effectuer chaque prestation dans le respect de la loi française, du code de déontologie des psychologues du 22 mars 1996 révisé en février 2012 et des modalités de fonctionnement du SERVICE établies par GLOWING WAYS, notamment

- être ponctuel au rendez-vous ; pour ce faire, le PSY s'engage à être connecté à son espace personnel GOODPSY au moins 5 à 10 minutes avant le début de la SÉANCE ; à défaut ou en cas d'annulation, GLOWING WAYS se réserve le droit de garder ces informations d'annulation en base ou de suspendre l'accès au SITE au PSY ;



- attendre le CLIENT (PATIENT ou PSYCHOLOGUE SUPERVISÉ) jusqu'à 15 minutes au-delà de l'heure convenue (ceci ne dispensant pas le CLIENT d'être ponctuel) ;
- prévenir le CLIENT (PATIENT ou PSYCHOLOGUE SUPERVISÉ) par courrier électronique au moins 24h avant le début de la SÉANCE en cas d'empêchement, et lui proposer un autre rendez-vous à un créneau horaire qui lui conviendra. Toute SÉANCE (CONSULTATION ou SUPERVISION) annulée ou déplacée dans un délai inférieur à 24h avant le début de la SÉANCE impliquera, de fait, une SÉANCE gratuite au bénéfice du CLIENT, en sus de la SÉANCE (CONSULTATION ou SUPERVISION) restant due ;
- vérifier l'identité et l'âge du PATIENT lors de la première CONSULTATION, et si le PATIENT est mineur, s'interdire de poursuivre les CONSULTATIONS avec ce dernier sur le SITE, et s'engager à le réorienter vers une structure (cabinet/institution) compétente en la matière ;
- s'interdire de consulter, via le SITE, les PATIENTS présentant tout trouble psychique nécessitant un accompagnement médical et psychothérapeutique dans des lieux de soins dédiés (liste non exhaustive: troubles cognitifs, troubles psychotiques et borderline, addictions aux substances, troubles bipolaires, état de crise et tendances suicidaires...). En cas de doute après la première CONSULTATION, le PSY s'engage à orienter le PATIENT vers une institution spécialisée et/ou un psychiatre pour établir un bilan et définir avec ce(s) dernier(s) si un accompagnement en ligne via le SITE est envisageable et, si oui, dans quelles conditions ;
- s'engager à ne pas filmer, ni photographier, ni enregistrer (ou laisser le CLIENT filmer ou photographier ou enregistrer) la SÉANCE ou tout autre page ou module du portail GOODPSY, par tout moyen permettant de capturer, d'enregistrer des images, sons, photos ou films (caméra, appareil photo, mobile...) ;
- informer les administrateurs de GOODPSY chaque fois qu'un CLIENT (PATIENT ou PSYCHOLOGUE SUPERVISÉ) ayant connu le PSY via le SITE est amené à être accompagné en dehors du SERVICE ;
- informer les administrateurs de GOODPSY des éventuels difficultés et problèmes techniques survenant lors de l'utilisation du SITE ;
- en cas d'interruption du SERVICE pendant une SÉANCE (CONSULTATION ou SUPERVISION) empêchant le CLIENT (PATIENT ou PSYCHOLOGUE SUPERVISÉ) de bénéficier de la prestation (CONSULTATION ou SUPERVISION) du PSY dans des conditions normales et satisfaisantes, le PSY s'engage d'un commun accord avec GLOWING WAYS à reprogrammer une SÉANCE sans coût supplémentaire pour le CLIENT, et sans possibilité pour le PSY de réclamer à GLOWING WAYS le montant



correspondant à prestation qu'il effectuera pour la SÉANCE (CONSULTATION ou SUPERVISION) gratuite.

### Mise à jour des informations

Remplir et mettre à jour son profil sur le SITE. Notamment, le PSY s'engage à remplir, sous dix (10) jours après l'obtention de l'accès au SITE, l'ensemble des champs de son profil public (photo en couleur au format demandé par GLOWING WAYS, parcours académique et professionnel, présentation de ses services, tarif(s), publics adressés, spécialités)

Garantir que les informations fournies à GLOWING WAYS lors de son inscription sur GOODPSY sont exactes et complètes et les maintenir comme telles à tout moment.

Informers GLOWING WAYS de toutes modifications concernant l'identification de l'entreprise du PSY, notamment pour mettre à jour les mentions sur la facturation.

### Impôts

S'informer sur l'assujettissement, l'exonération ou la franchise de TVA, ou l'existence de toutes autres taxes et cotisations (notamment, l'affiliation à un régime de sécurité sociale et le paiement des cotisations sociales correspondantes, ...) se rattachant à l'activité de PSY.

Effectuer les déclarations et paiements lui incombant auprès de l'administration fiscale et des organismes sociaux.

### Assurance

Souscrire une assurance responsabilité civile professionnelle couvrant les dommages causés aux PATIENTS ou à des tiers par suite d'erreurs, fautes ou négligences commises dans l'exercice de la profession de psychologue pour un montant a minima de :

- Garantie dommages corporels : 8 000 000 euros par sinistre.
- Garantie dommages matériels : 1 000 000 euros.

Fournir une attestation d'assurance à la signature du présent Contrat.

Et en justifier sans délai pendant la durée du Contrat à première demande de GLOWING WAYS.

### Confidentialité des identifiants de connexion

Maintenir la confidentialité de ses identifiants de connexion. La responsabilité de GLOWING WAYS ne saurait être engagée en cas d'utilisation de ces identifiants par un tiers.



## 5. CONDITIONS FINANCIERES

### 4.1. Tarification de la SÉANCE (CONSULTATION ou SUPERVISION)

Le PSY est libre de fixer les tarifs des SÉANCES (CONSULTATIONS ou SUPERVISIONS), qui doivent être renseignés dans les champs prévus à cet effet sur le portail GOODPSY, afin que le CLIENT (PATIENT ou PSYCHOLOGUE SUPERVISÉ) puisse en avoir connaissance avant de réserver une SÉANCE avec lui.

Un système de codes de réduction est mis en place pour, le cas échéant, adapter le tarif des SÉANCES (CONSULTATIONS ou SUPERVISIONS) à la situation financière des CLIENTS (PATIENTS ou PSYCHOLOGUES SUPERVISÉS).

### 4.2. Abonnement au SITE et commission sur SÉANCE (CONSULTATION ou SUPERVISION)

Le PSY doit s'acquitter d'un abonnement forfaitaire mensuel pour bénéficier des services de référencement, d'hébergement et de maintenance de son profil sur GOODPSY. Le PSY doit régler son abonnement en début de mois par virement ou prélèvement automatique (dans ce dernier cas une autorisation de prélèvement et un RIB/RICE devront être transmis à GLOWING WAYS).

A défaut de règlement de l'abonnement à l'échéance convenue, son accès au SITE pourra être suspendu.

Sur chaque SÉANCE (CONSULTATION ou SUPERVISION), GLOWING WAYS prélève, selon les services utilisés par le PSY :

- une commission en rémunération de l'utilisation des services d'agenda interactif, de réservation de séance, de paiement sécurisé mis à la disposition du PSY par GLOWING WAYS ;
- une commission en rémunération de l'utilisation des services de vidéoconférence mis à la disposition du PSY par GLOWING WAYS.

Pour être payé, le PSY communique à GLOWING WAYS les informations bancaires présentes sur son Relevé d'Identité Bancaire ou Relevé d'Identité Postale, permettant le virement mensuel sur son compte bancaire du montant total de l'ensemble des SÉANCES qu'il aura réalisées dans le mois, déduction faite du montant total des commissions prélevées par GLOWING WAYS sur chacune des SÉANCES (CONSULTATIONS ou SUPERVISIONS).

GLOWING WAYS ne procédera au versement de la somme due au PSY que par virement bancaire, ce qui exclue de fait tout paiement en numéraire ou par chèque.





GLOWING WAYS ne pourra jamais être tenu pour responsable ou garant à l'égard du PSY des éventuels incidents de paiement, notamment, en cas d'opposition ou d'utilisation frauduleuse de la carte bancaire du CLIENT (PATIENT ou PSYCHOLOGUE SUPERVISÉ). Dans ce cas, le PSY s'oblige à restituer à GLOWING WAYS à première demande toute somme reçue remise en cause du fait d'un tel incident de paiement.

Le montant de l'abonnement mensuel et des commissions sur SÉANCE (CONSULTATION ou SUPERVISION) versés à GLOWING WAYS sont fixés dans les conditions particulières.

#### 4.3. Mandat d'encaissement et d'édition de la facture

Le PSY donne mandat à GLOWING WAYS d'encaisser le prix de la SÉANCE (CONSULTATION ou SUPERVISION) lors de la réservation, via le système de paiement en ligne du SITE ou tout autre moyen de paiement à la convenance de GLOWING WAYS, et d'éditer la facture pour son compte.

Le mandat de facturation et d'encaissement stipulé pour faciliter, sécuriser et centraliser le paiement des prestations du PSY n'exonère pas ce dernier des obligations de déclaration qui lui incombent auprès des administrations fiscales et sociales, en tant que professionnel de santé indépendant. Notamment, le PSY conserve l'entière responsabilité de sa prestation, de la facturation de sa prestation, de la TVA et autres taxes et impôts.

#### 4.4. Mandat de prélèvement

Le PSY autorise GLOWING WAYS à prélever les commissions visées à l'article 4.2 ci-dessus sur le prix de la SÉANCE (CONSULTATION ou SUPERVISION) encaissée pour son compte par GLOWING WAYS.

Les sommes dues au PSY à la date d'arrêté des comptes sont reversées mensuellement par GLOWING WAYS déduction faite des commissions sur SÉANCES (CONSULTATIONS ou SUPERVISIONS) dues à GLOWING WAYS.

## 6. CLAUSE LIMITATIVE DE RESPONSABILITÉ

Le rôle de GLOWING WAYS est de faciliter la mise en relation des CLIENTS (PATIENTS ou PSYCHOLOGUES SUPERVISÉS) et des PSYs inscrits sur le SITE. Son rôle est celui d'un intermédiaire. En aucun cas GLOWING WAYS n'est partie au contrat entre le PSY et le CLIENT (PATIENT ou PSYCHOLOGUE SUPERVISÉ). GLOWING WAYS n'est représentant d'aucune des parties à la prestation de CONSULTATION ou SUPERVISION qui est effectuée sous la responsabilité exclusive du PSY. GLOWING WAYS n'encourt en conséquence aucune responsabilité en relation avec l'exécution des SÉANCES et ne fournit aucune garantie quant à la qualité des CONSULTATIONS ou SUPERVISIONS réalisées par le PSY pendant les



SÉANCES avec ses CLIENTS (PATIENTS ou PSYCHOLOGUES SUPERVISÉS) sur la plateforme GOODPSY.

Le PSY garde toute son indépendance dans l'exercice de sa profession. Il n'est pas le salarié ou le collaborateur de GLOWING WAYS.

GLOWING WAYS met à disposition une plateforme de communication entre le CLIENT (PATIENT ou PSYCHOLOGUE SUPERVISÉ) et le PSY. Néanmoins, GLOWING WAYS n'est pas responsable en cas d'interruption du service pour maintenance du site internet ou en cas de problèmes techniques indépendants de sa volonté. GLOWING WAYS n'est tenu qu'à une obligation de moyen. De fait, GLOWING WAYS n'émet aucune garantie quant à la disponibilité ou aux performances de la plateforme, et le PSY ne peut rechercher la responsabilité de GLOWING WAYS pour tout gain manqué, perte d'un potentiel CLIENT (PATIENT ou PSYCHOLOGUE SUPERVISÉ) ou perte de chiffre d'affaires.

## 7. CONFIDENTIALITÉ

Chaque partie s'engage à traiter confidentiellement toutes les connaissances et informations communiquées par l'autre partie dans le cadre des présentes et à ne pas les divulguer.

Notamment, le PSY s'engage à respecter la confidentialité des conditions particulières qui lui ont été consenties.

## 8. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

GOODPSY est une marque déposée. Toute utilisation des marques et logos GOODPSY et/ou du contenu du SITE (INFORMATIONS ou CONTRIBUTIONS) doit être autorisée expressément par GLOWING WAYS.

Dans son espace, le PSY peut s'adonner à la rédaction d'articles (dénommés CONTRIBUTIONS, voir la définition plus haut). Les articles ne sont diffusés sur le SITE qu'après approbation de GLOWING WAYS qui peut refuser de publier un article, à sa discrétion.

En sa qualité d'auteur, le PSY conserve l'entière propriété des écrits qu'il publie sur GOODPSY. Afin de permettre à GLOWING WAYS d'utiliser les articles écrits pour le SITE, le PSY concède à GLOWING WAYS le droit, pour le monde entier, à titre non exclusif et pour la durée légale de protection des droits d'auteur, de reproduire et représenter lesdits articles



sur le site GOODPSY. Le PSY autorise GLOWING WAYS à adapter, arranger, et représenter par extraits les articles qui lui sont fournis par le PSY afin de répondre aux besoins techniques et éditoriaux de l'exploitation du site GOODPSY.

## 9. DONNÉES PERSONNELLES

Le PSY autorise GLOWING WAYS à diffuser sur son SITE les informations de son Profil. Les autres informations nominatives collectées sont indispensables pour l'exploitation de la plateforme. Elles sont destinées à GOODPSY et ne sont pas transmises à des tiers, sauf pour les besoins de l'exécution des obligations contractuelles liées au paiement des SÉANCES (CONSULTATIONS ou SUPERVISIONS).

Le traitement informatique relatif à l'exploitation de la plateforme GOODPSY est réalisé conformément à la législation française sur les données personnelles. Il a fait l'objet d'une déclaration auprès de la CNIL, Commission Nationale Informatique et Libertés. Le PSY dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données qui le concernent, qu'il peut exercer auprès de GLOWING WAYS.

## 10. DURÉE, RÉSILIATION

Le Contrat est conclu pour une durée déterminée fixée dans les conditions particulières pour le psychologue membre. Il est automatiquement reconduit à l'échéance pour une même durée d'engagement, sauf en cas de résiliation du Contrat.

Chaque partie pourra mettre fin au présent Contrat dans le respect de la durée d'engagement contractuelle et moyennant un préavis adressé à l'autre partie par lettre recommandée avec accusé de réception. La durée du préavis est proportionnelle à la durée du contrat et est fixée comme suit :

- Pour un contrat d'une durée de un (1) mois, le préavis est d'une (1) semaine ;
- Pour un contrat d'une durée de trois (3) mois, le préavis est de trois (2) semaines ;
- Pour un contrat d'une durée de six (6) mois, le préavis est de six (3) semaines ;
- Pour un contrat d'une durée de douze (12) mois, le préavis est de quatre (4) semaines.



Pour permettre au PSY de décider sereinement de la reconduction ou de la résiliation de son Contrat, GLOWING WAYS préviendra le PSY que son Contrat arrive à échéance par courriers électroniques comme suit :

- 30 jours avant la date de début du préavis, sauf pour les contrats d'un (1) mois ;
- 15 jours avant la date de début du préavis ;
- 5 jours avant la date de début du préavis.

GLOWING WAYS pourra résilier le présent contrat, de plein droit, sans préavis et sans formalité en cas de perte par le PSY du titre de psychologue ou de psychothérapeute, de non fourniture d'une attestation d'assurance responsabilité civile, de faute grave, de non respect de l'un ou plusieurs de ses engagements au titre du présent Contrat, et plus généralement de comportement susceptible de nuire à la crédibilité du SITE.

## 11. LOI ET JURIDICTION COMPÉTENTE

Les relations contractuelles entre le PSY et GLOWING WAYS sont soumises à la loi française.

Tout litige entre les parties à l'occasion du Contrat sera soumis à la compétence exclusive du Tribunal de Grande Instance de Paris.